



Distribution des Chèques ANCV de 150 €

Comme l'an Passé , deux distributions auront lieu.

**Si vous n'avez pas utilisé ou épargné
vos chèques ANCV de 150 €**

**Ceux-ci seront disponibles
lors de la permanence suivante :**

**Le Mercredi 10 avril de 8 h 30 à 12 h
Salon Bourgogne**

2 personnes seront à votre service afin d'éviter toute attente

Nous vous demandons de bien respecter

ce jour de distribution

Exceptionnellement, si le salarié n'est pas à l'entreprise ce jour, il devra nommer par courrier la personne de son choix afin de pouvoir les retirer

